Manifeste "Le Français pour tous"

22 mai 2017

Suite à la mise en place de critères restrictifs pour le financement des actions d'apprentissage linguistique, un collectif composé de la Cimade, de la Fédération nationale des centres sociaux, du Secours catholique et de Radya a organisé une journée de mobilisation le 19 janvier 2017 à Paris. Christine Ledésert, directrice d'Accueil Goutte d'Or nous éclaire sur la démarche et les actions adoptées par les signataires du manifeste "Le Français pour tous".

Plusieurs associations de proximité proposent des ASL (ateliers sociolinguistiques). Il s'agit d'actions d'apprentissage du français oral et écrit à destination d'adultes non francophones. Certains d'entre eux sont également analphabètes, n'ayant pas ou très peu été scolarisés.

Ces actions sont principalement financées par l'Etat, et parfois par le département. Pour Paris, c'est la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) à la Préfecture qui gère les financements avec des fonds alloués par la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (DAAEN) qui relève du ministère de l'intérieur.

La DAAEN a mis en place des critères très restrictifs concernant le public visé par les ASL : seules peuvent être financées les actions en direction des étrangers extracommunautaires, arrivés régulièrement en France depuis moins de 5 ans et ayant signé un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Ces directives posent problème :

• Cela va à l'encontre des valeurs des centres sociaux et de nombreuses associations pour qui le principe d'accueil ouvert à tous sans discrimination est fondamental.

• Cela exclut un grand nombre de personnes qui ont besoin d'apprendre le français et qui ne correspondent pas aux critères : les européens, certains français qui ont grandi à l'étranger, les sans-papiers et les personnes entrées en France depuis plus de 5 ans.
• Cela nuit à la cohésion des territoires où les ASL favorisent le vivre ensemble, l'insertion dans le quartier et l'autonomie des personnes quel que soit leur statut.
Ces directives interrogent sur l'accueil des étrangers en France. Avoir mis l'apprentissage du Français sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur est un choix politique qui fait de la maitrise de la langue, un critère de régularisation excluant, de fait, les personnes qui n'atteignent pas les niveaux requis. L'apprentissage du français doit, pourtant et avant toute chose, rester un formidable levier d'insertion.
Accueil Goutte d'Or s'inscrit activement dans la démarche de la Fédération des centres sociaux parisiens : négocier avec la Préfecture une conciliation de nos valeurs d'accueil sans discriminations et de notre volonté de répondre aux besoins de tous les habitants avec les directives de la DAAEN.
Au niveau national, la Fédération nationale de centres sociaux, la Cimade, le Secours catholique et Radya ont organisé une journée nationale de rencontre d'acteurs de l'apprentissage du français. Cette journée a fait l'objet d'un document rendant compte des échanges. Elle a produit un manifeste que chacun est invité à signer (**documents à télécharger ci-dessous**).
Et dans le nouveau contexte politique, nous continuerons à défendre le droit à l'apprentissage du français pour tous.
Christine Ledésert.
Documents à télécharger :

Compte-rendu de la journée de mobilisation

Manifeste "Le Français pour tous"

Signataire du manifeste

Si vous partagez le point de vue de ce manifeste, envoyez les trois documents signés par mail à **lefrancaispourtous@gmail.com**.

- Emplacement :

Votre recherche Accueil > A la une > Actualités >

- Adresse de cet article : https://gouttedor-et-vous.org/Manifeste-Le-Francais-pour-tous